



Commune de Chaudfontaine

**PROGRAMME
DE POLITIQUE
GENERALE**

2007 - 2012

Conseil communal du 28 février 2007

La plupart des habitants de Chaudfontaine sont heureux d'y vivre.
A l'extérieur, notre commune est souvent enviée.

Cela résulte notamment d'un cadre de vie agréable, d'une fiscalité avantageuse, d'un équipement collectif adapté, de services communaux efficaces, d'une gouvernance performante et d'une sécurité maximale.

Le statut envié de Chaudfontaine est aussi le fruit d'un travail d'équipe et d'une volonté commune d'agir et de construire.

Le 8 octobre dernier, la majorité MR.IC-PS est sortie renforcée du scrutin communal.

Le MR.IC est passé de 35,4 à 47,8 % des votants, progressant de 2.050 voix et obtenant 15 sièges sur 27. Le PS est passé de 18,3 à 20,6 % des votants, progressant de 470 voix et obtenant 5 sièges.

Voulant rassembler la population, MR.IC et PS ont conclu un pacte de majorité (20 sièges sur 27) pour poursuivre l'action entreprise. Le programme que nous vous présentons est le fruit d'une réflexion collective nourrie par l'expérience de nos mandataires et l'écoute attentive des habitants.

Nos propositions sont résolument tournées vers l'avenir. Elles feront l'objet d'une **information** précise et complète de la population au travers des moyens de diffusions communaux et, de manière directe, par le biais des organes consultatifs, l'organisation de réunions de **concertation** et la rencontre directe des comités de quartier et des associations.

Nous souhaitons la **participation directe des citoyens** aux décisions qui engagent l'avenir de la commune. Les dossiers importants en terme d'aménagement de l'espace communal feront l'objet de **consultations** préalables et de débats d'idées.

Nous voulons aussi **valoriser le rôle des Conseillers communaux**. Un domaine informatique leur est réservé. Les commissions du Conseil seront plus fréquemment réunies. Un bureau équipé sera mis à disposition des Conseillers communaux dans la maison communale de Chaudfontaine à Embourg.

Nous sommes prêts à participer à la **communauté urbaine liégeoise** dans le respect de notre **autonomie** et de notre **liberté de déterminer nos choix**. Nous porterons les intérêts de Chaudfontaine à tous les niveaux de pouvoir.

La sécurité, la protection du cadre de vie, le développement du bien-être de chacun, la modération de la fiscalité, l'efficacité de l'administration, la propreté et l'entretien des espaces publics et des infrastructures, la qualité de l'enseignement, la promotion touristique, sportive et culturelle de Chaudfontaine, l'efficacité de l'aide sociale, le soutien aux jeunes et aux seniors et la bonne gouvernance resteront nos priorités.

Au cours des six prochaines années, nous mettrons particulièrement l'accent sur la sécurité routière, la mobilité, la gestion rationnelle de l'énergie et la protection de l'environnement.

SECURITE

La zone de Police SECOVA (Sécurité Ourthe-Vesdre-Amblève), issue de la réforme des polices, est opérationnelle depuis janvier 2002. Elle regroupe les communes de Chaudfontaine, Aywaille, Esneux, Sprimont et Trooz.

Elle est présidée par le Bourgmestre de Chaudfontaine.

Zone pilote en matière de police de proximité, la dimension zonale de SECOVA a permis des opérations coordonnées d'envergure sur l'ensemble du territoire avec, pour résultat, une **très forte diminution de la criminalité**.

La sécurité des personnes et des biens restera une préoccupation de chaque jour. La sécurité est en effet la condition première des libertés. Nous défendrons **la liberté d'aller et venir en paix, en toute tranquillité**.

Nous proposons :

- de renforcer la **police de proximité**
- de construire le nouveau **commissariat à Beaufays**
- de mettre en fonctionnement le **réseau ASTRID** permettant l'interconnexion de tous les services d'urgence et de secours
- de développer la concertation entre les **comités de quartier** et les **agents de quartier**
- de renforcer la **présence policière auprès des écoles**, des complexes sportifs et des plaines de jeux
- de développer des actions en matière de **racket** et de **violence** dans les écoles grâce au **service d'aide aux victimes**
- d'adopter une politique de tolérance zéro en ce qui concerne l'occupation abusive des **emplacements pour personnes handicapées**
- de lutter contre **les vols dans les habitations** en diffusant la techno-prévention et en poursuivant l'organisation d'opérations de bouclages de quartiers
- d'augmenter les contrôles concernant le **respect des règlements** en matière d'**entretien** et de **propreté**
- de réprimer les **pollutions**, les abandons de déjections canines et les **dépôts sauvages**.

S'il convient de développer la **prévention**, par exemple en augmentant le nombre des **éducateurs de rue**, notamment en soirée, nous défendons la nécessité de la **répression** et du **rappel à la norme** en matière de violence, de trafic de drogue, d'atteinte à la tranquillité publique et d'incivilités de toutes sortes.

Pour lutter contre le sentiment d'impunité, nous développerons le système des **amendes administratives** afin de sanctionner rapidement les incivilités.

Nous exploiterons le **réseau des caméras de sécurité**, dans le respect de la protection de la vie privée, pour lutter contre la criminalité, les infractions en matière d'environnement, le vandalisme et les comportements inciviques.

Nous assurerons l'ancrage de **La Noria**, association de communes organisant l'exécution des mesures judiciaires alternatives, travaux d'intérêt général et peines de travail.

Nous proposerons l'adoption par le Conseil communal et l'exécution de **programmes triennaux de sécurité routière**.

Pour le programme 2007-2009, les axes suivants seront privilégiés :

- **Contrôle et diminution des vitesses excessives**
 - o Utilisation de **radars préventifs** notamment sur les axes secondaires
 - o Pose de boîtiers fixes pour **radars répressifs**
 - o Aménagement de **dispositifs ralentisseurs de vitesse**
 - Révision des pentes des plateaux ralentisseurs
 - Installation de **chicanes**
- **Protection des usagers faibles**
 - o Eclairage focalisé des **passages pour piétons**
 - Voiries régionales (collaboration avec le MET)
 - Voiries communales
 - o Création de **pistes cyclables**
 - o Réparation et construction de **trottoirs**
- **Aménagements de carrefours dangereux** (en collaboration avec le MET)
- **Création de marquages routiers** en vue du **rétrécissement de voiries régionales**, de l'aménagement de carrefours et de parkings.

CADRE DE VIE ET BIEN-ETRE

L'**aménagement du territoire** et la protection de notre environnement conditionne notre cadre de vie et notre bien-être aujourd'hui et demain.

La première phase du **schéma de structure** a permis d'étudier et de mieux tenir compte de facteurs aussi variés que l'occupation du sol, la géologie, la diversité biologique, les paysages, l'architecture, les équipements techniques, le réseau de communication, la démographie, l'emploi, l'agriculture et les logements.

Nous réaliserons la deuxième phase de ce schéma, celle des choix qui seront déterminants pour l'avenir de la qualité de vie des habitants. Elle se fera en concertation avec la **Commission Communale d'Aménagement du Territoire (C.C.A.T.)** qui, comme le prévoit la Région Wallonne, deviendra une C.C.A.T.M. (Mobilité) et en relation étroite avec la population.

Dans tous les aspects du schéma de structure, la notion de **développement durable** sera prépondérante.

Nous serons aussi particulièrement attentifs à l'évolution des communes voisines avec lesquelles il sera nécessaire d'établir une concertation.

L'outil réglementaire que représentent les **Plans Communaux d'Aménagement** sera utilisé : dans un premier temps, les P.C.A. du site du T.G.V. à Vaux-sous-Chèvremont (Thier Pirard) et de Mehagne (Carmel) seront réalisés.

En matière de **permis de lotir et d'urbanisme**, nous continuerons à privilégier la concertation avec les habitants ainsi que la collaboration avec la Région Wallonne. Nous nous efforcerons d'intégrer, dans les prescriptions, des règles nouvelles en vue d'une meilleure adéquation des infrastructures publiques ou privées aux défis de l'avenir.

Nous favoriserons la concentration des habitations près des voiries déjà équipées et nous mettrons en place une **politique d'habitat diversifié**.

Nous donnerons la **priorité aux maisons de type unifamilial**, véritable caractéristique de notre commune.

Nous autoriserons, de manière sélective, la construction de villas ou de petites structures à appartements à proximité des centres de villages et des services pour autant qu'elles soient compatibles avec le cadre existant.

Nous soutiendrons la **rénovation du bâti existant** et l'élimination des chancres.

Nous favoriserons la **qualité architecturale**.

A Beaufays, l'espace vert communal de 17 hectares sera protégé et sauvegardé.

Dans le même esprit, nous lutterons contre la **densification abusive du territoire** en adoptant une norme moyenne de 7 parcelles à l'hectare pour les nouveaux lotissements.

Nous favoriserons la pérennité d'une **activité agricole**.

Dans le cadre de **partenariats public-privé**, nous mènerons à bien l'opération de **revitalisation urbaine** en cours à Vaux-sous-Chèvremont et envisagerons une autre opération du même type à Chaudfontaine-Sources sur l'aire située près du nouvel échevinat des Sports et de la Culture.

Les **places de village** continueront à retenir particulièrement notre attention. Chaque ancienne entité doit bénéficier d'une place conviviale et d'un espace créateur de liens sociaux.

La nouvelle place d'Embourg sera bientôt inaugurée et portera le nom de l'ancien Bourgmestre André Musch.

Vaux-sous-Chèvremont bénéficiera prochainement d'une place Foguette rénovée, plus conviviale et mieux adaptée aux nécessités du commerce local.

A Beaufays, l'acquisition d'espaces verts entourant la place de la Bouxhe permet de préserver l'avenir quant à un futur aménagement de cet espace public.

A Ninane, la place du Souvenir et le centre du village seront aménagés.

La **cartographie** sera également améliorée afin de disposer de documents mis à jour régulièrement, de mieux visualiser les situations et de fournir aux habitants toutes les données qui leur sont utiles.

LOGEMENT

Nous développerons un **service communal du logement** et réaliserons des plans triennaux d'action en la matière.

Nous renforcerons notre collaboration avec la société de logements sociaux, le **Foyer de la Région de Fléron**. Dans le cadre de la rénovation de la ferme "Geuzaine" à Beaufays, nous créerons des **logements moyens**.

La rénovation et l'amélioration des **logements sociaux** seront mises en œuvre.

Notre capacité d'accueil en **logement de transit** sera adaptée et nous analyserons la possibilité de créer une **Agence Immobilière Sociale** en vue de favoriser l'accès au marché locatif.

ENVIRONNEMENT ET QUALITE DE LA VIE

L'enjeu des grandes évolutions climatiques est maintenant bien intégré par la population et est pris en compte dans les programmes politiques, notamment sur le plan énergétique. Mais la qualité de l'environnement au niveau local tient aussi à de nombreux autres paramètres bien moins médiatisés :

- **l'épuration des eaux usées** : les P.A.S.H. (Plans d'Assainissement par Sous-bassins Hydrographiques) ayant été établis, il nous appartient de les mettre en œuvre, d'informer la population, d'appliquer la réglementation relative à l'obligation pour les habitants d'épurer les eaux usées et de renforcer les mécanismes de contrôle
- **la protection des eaux souterraines** et particulièrement de la nappe aquifère de Chaudfontaine : les inventaires des risques ayant été réalisés, il faut maintenant réaliser une protection concrète de nos eaux
- **la protection de nos rivières et ruisseaux** (eaux de surface) : nous continuerons à nous investir dans la gestion des contrats de rivières (Ourthe et Vesdre ; Maison de la Rivière)
- **le maintien et le développement de la biodiversité** en collaboration étroite avec un **Plan Communal de Développement de la Nature** (P.C.D.N.) revitalisé :
 - nous améliorerons la gestion du patrimoine forestier (bois et landes) en collaboration avec la Division Nature et Forêt de la Région Wallonne
 - nous assurerons le suivi phytosanitaire des arbres d'alignement et des parcs notamment grâce à une gestion informatique
 - nous valoriserons nos espaces verts en programmant la réalisation des plans d'aménagement architectural et paysager
 - nous assurerons la promotion des mesures agri-environnementales
- **l'assainissement des sols** : nous assurerons le suivi des mesures d'assainissement proposées dans le cadre de l'inventaire des S.A.E.D. (Sites d'Activité Economique Désaffectés) et des analyses de la SPAQuE
- **la qualité de l'air** : elle retiendra toute notre attention sous ses divers aspects. La lutte contre l'incinération sauvage sera poursuivie et le traitement scientifique et objectif des ondes émises par les antennes GSM sera entrepris
- **les déchets** : nous poursuivrons une gestion responsable des déchets. Un second parc à déchets sera ouvert à Beaufays. Nous maintiendrons une attention particulière vis-à-vis de toute innovation qui vise à une gestion plus écologique de tous les types de déchets

- **la police de l'environnement** : nous appliquerons rigoureusement les sanctions administratives liées à la délinquance.

Dans le cadre de l'embellissement de nos quartiers et notamment de leur **fleurissement**, nous privilégierons les **espèces vivaces et indigènes**.

Les **plaines de jeux** seront sécurisées et entretenues d'une manière régulière ; leur qualité et leur développement seront assurés.

La **qualité de l'eau de distribution** nécessaire dans tous les aspects de la vie courante (eau de consommation et eau sanitaire) reste une exigence largement partagée. Le plan stratégique de la C.I.L.E. intègre la possibilité d'un **adoucissement généralisé à la source** et une dernière étude récente en confirme la possibilité technique et financière. Avec le **C.E.V.**, nous continuerons à promouvoir ce dossier en vue de sa concrétisation la plus rapide possible.

ENERGIE

Le défi majeur que représente le **réchauffement climatique** d'une part, la **hausse des coûts de l'énergie** d'autre part, exigent de tous les niveaux du pouvoir l'élaboration d'un véritable plan de bataille pour diminuer les consommations d'énergie, réduire la production de gaz à effet de serre et recourir davantage aux énergies renouvelables.

En ce qui concerne les bâtiments communaux, nous proposons :

- de réaliser des **économies directes** par des aménagements efficaces et peu onéreux là où ils s'imposent : régulation, commandes automatiques, suppression des consommations non nécessaires (ferme portes, détecteur de présence, gestion automatisée des occupations exceptionnelles de locaux, ...), nouvelles habitudes, élimination progressive de toute utilisation abusive ou inadéquate, remplacement d'accessoires vétustes générateurs de surcoût, équilibrage de circuits réactifs, ...
- d'analyser les consommations et installations de chaque bâtiment communal d'un point de vue "efficacité énergétique" avec mise en œuvre immédiate des solutions urgentes et recours à des **audits énergétiques extérieurs**
- de mettre en place une **isolation performante** partout où cela sera possible, avec l'apport de subsides de la Région Wallonne. Cette solution sera explorée de manière systématique lors de travaux de transformation d'un bâtiment ou de sa toiture et les investissements seront réalisés en fonction de leur rentabilité économique à terme
- de recourir à des techniques innovantes pour l'**exploitation des énergies renouvelables**, ou de biocarburant, en exploitant les partenariats public-privé ou aux mécanismes de tiers investisseur pour la mise en œuvre de certains investissements.

En collaboration avec le **service guidance énergétique du CPAS**, la Commune mettra en œuvre une campagne continue d'information et de formation des habitants aux économies d'énergie et à la gestion du budget énergétique, en ce compris pour le choix du fournisseur le plus adéquat. Celle-ci s'articulera autour de consultations individuelles, de séances en petits groupes à la manière de *Tupperware*, de séances d'information publique sur les thèmes d'actualité ou sur des problèmes sensibles, avec la participation de spécialistes. Une ligne de vie spécifique du site internet permettra aux Calidifontains de consulter directement en ligne l'ensemble des sites d'intérêt général en la matière.

Dans son rôle éducatif et sa mission d'exemple, la Commune de Chaudfontaine veillera à privilégier des actions visibles en faveur de **l'utilisation rationnelle de l'énergie** notamment par l'utilisation progressive de véhicules adaptés, l'intégration de **clauses énergétiques dans les marchés publics**, des formations spécifiques des enseignants et l'instauration de règles comportementales dans les écoles et dans les lieux publics. Les **permis de lotir et d'urbanisme** contiendront des clauses imposant **des aménagements énergétiquement efficaces**.

En ce qui concerne **l'éclairage public**, nous proposons de marquer d'emblée notre accord pour des solutions qui engloberaient notamment des réductions de plage d'éclairage ou de flux lumineux sans mettre en cause la sécurité des personnes et des biens. Nous veillerons aussi à remplacer les luminaires vétustes par des luminaires modernes et économiques.

Sur le plan du **marché de fourniture d'électricité**, nous sommes ouverts à toute solution visant à regrouper les achats de manière à obtenir des prix plus avantageux tout en évitant de rétablir une situation de monopole de fait.

MOBILITE

La façon dont nous nous déplaçons, la sécurité de nos déplacements, l'accessibilité des infrastructures communales ou extérieures, la tranquillité dont nous bénéficions en tant que riverains participent à la fois à la qualité de notre vie quotidienne et à la prise en compte d'exigences environnementales.

Dans le cadre du **schéma de structure**, l'analyse des mouvements, de la hiérarchisation et de la qualité des voiries a été réalisée. Un cadastre de notre riche patrimoine de **chemins vicinaux** a été établi. Nous proposons de poursuivre la réalisation de "**circuits de mobilité sécurisés**" destinés aux piétons et aux cyclistes et permettant de relier les quartiers aux écoles et aux services par les "itinéraires bis".

Les promenades pédestres et les circuits VTT seront valorisés. Le réseau RAVeL et les circuits équestres seront développés.

Nous assurerons la présence active de Chaudfontaine dans le **Plan Urbain de Mobilité (PUM)** de l'agglomération liégeoise et **nous y défendrons les intérêts des habitants** en ce qui concerne les axes structurants et les possibilités de transport en commun.

Nous voulons compléter le dispositif actuel en étoile du transport en commun par l'établissement de transversalités. Plus particulièrement, **la liaison entre le plateau de Herve et le Condroz** constitue une opportunité pour notre commune. Nous proposons de relier le Terminal Bus de la Fontaine d'Amour du Géloury où aboutit la ligne en provenance de Fléron au Sart-Tilman, à l'Université et au CHU, en passant par

Chaufontaine-Sources, Ninane, Beaufays et Tilff. Nous mettrons ce dossier à l'ordre du jour de la Commission Environnement du Conseil communal et mènerons les négociations utiles avec les TEC, la Région Wallonne et les Communes de Fléron et d'Esneux.

Nous poursuivrons nos démarches pour obtenir **l'arrêt des trains en gare de Chaufontaine**. Ainsi, nous favoriserons la liaison de Chaufontaine avec Liège et avec l'est de la Belgique ainsi que les **complémentarités train-bus**.

Le projet de **liaison autoroutière Beaufays/Cerexhe-Heuseux** est une décision de la Région Wallonne. Comme elle l'a fait dans le dossier du TGV à Vaux-sous-Chèvremont, la Commune doit défendre ses intérêts et ceux de ses habitants. Nous avons toujours refusé la traversée de notre territoire sans contreparties. Elles sont de deux ordres. D'une part, nous voulons **limiter la pollution sonore** résultant de l'autoroute à Embourg et à Beaufays. Nous avons obtenu la pose d'un nouveau revêtement antibruit, la création de nouveaux merlons et la pose de panneaux antibruit de dernière technologie.

D'autre part, la réalisation d'**accès complets à Beaufays et à Chaufontaine** permettra de diminuer la circulation, notamment celle des poids lourds, sur la plupart des axes routiers communaux. Par ailleurs, nous soutiendrons le développement de nouvelles liaisons RAVeL complémentaires et refuserons un développement urbanistique abusif de la zone concernée.

Nous assurerons une disponibilité suffisante de **parkings à proximité des commerces** et des infrastructures. Nous procéderons à la réorganisation ou à la rénovation de parkings à l'église d'Embourg, au nouveau terminal des bus de Vaux-sous-Chèvremont, place Foguene, à l'école Marcel Thiry et aux alentours de la Ferme de Mehagne. Nous proposons l'installation de **parkings vélos sécurisés** notamment à proximité des arrêts de bus principaux.

Des **pistes cyclables** seront aménagées route de Louveigné, rue Général Jacques et voie de l'Air Pur entre la route de Tilff et le Fort d'Embourg. Une liaison PMR sera créée entre l'Esplanade et le Château de Hauster.

Nous reverrons l'organisation de toute la zone du Sartay depuis les carrefours Henvard-Radoux Rogier-Sélyls jusqu'à l'accès à l'autoroute et la rue Joseph Deflandre à Sauheid.

Nous désenclaverons l'Esplanade de Chaufontaine-Sources grâce au remplacement du pont qui sera élargi à la fois pour les véhicules, pour les cars et pour les piétons.

CITTASLOW

Nous proposons d'inscrire Chaufontaine dans le réseau des villes et communes "Cittaslow". En 1986, Carlo Petrini fondait l'association "Slowfood" pour promouvoir une nourriture respectueuse de la biodiversité et des traditions locales. Association sœur de "Slowfood", "Cittaslow" étend cette philosophie à toutes les facettes de la vie en société.

En souscrivant à cette action, Chaufontaine s'engage à promouvoir un rythme de vie plus lent afin que les Calidifontains puissent profiter de façon simple et agréable de leur propre commune. La signature de la **Charte "Cittaslow" comporte 55 engagements**, notamment la réduction du bruit et de la circulation, l'augmentation des espaces verts et des zones piétonnes, la mise en valeur de l'environnement et du patrimoine bâti, la préservation des traditions esthétiques et culinaires locales et l'adoption d'un esprit d'hospitalité et de bon voisinage. Certains de ces engagements sont déjà rencontrés.

D'autres nécessiteront des aménagements. Ceux-ci seront planifiés de manière à permettre leur réalisation progressivement. C'est aussi dans ce cadre que nous proposons l'organisation annuelle d'un **Festival du Bien-être**.

PROPRETE - ENTRETIEN

Le propreté des espaces publics et des espaces verts participe à la fois à la qualité de la vie et à la sécurité des quartiers. Nous proposons de **renforcer les équipes de cantonniers** et d'assurer un contact plus opérationnel avec les habitants. Chaque responsable de canton disposera de documents standardisés permettant de relayer les demandes relatives aux travaux d'entretien à réaliser dans les quartiers. Ces demandes seront analysées et programmées en fonction de l'intérêt général.

Nous élaborerons une programmation précise en matière de plantations et d'entretien des **espaces verts**, des **chemins** et des **plaines de jeux**.

L'entretien et la réfection des **voiries communales** seront assurés en fonction d'une programmation technique. Nous veillerons également à l'entretien régulier et aux rénovations nécessaires des bâtiments communaux en tenant compte dans chaque cas de la possibilité d'économies d'énergie. Nous poursuivrons l'effort important entrepris en matière d'**égouttage**. Les **plans triennaux** 2007-2009 et 2010-2012 incluront la place Fogueuse, le Parc communal et la rue de la Coopération à Vaux-sous-Chèvremont, l'avenue des Thermes, phases 2 et 3, à Chaudfontaine-Sources, la voie des Chars à Ninane et la voie de l'Air Pur, phases 1 et 2, à Beaufays.

Le **ramassage des déchets par conteneurs à puces** a fait de Chaudfontaine une des premières communes à réduire drastiquement la quantité de déchets récoltés. Dans le cadre d'Intradel ou de l'agglomération liégeoise, nous plaçons pour la maintien de ce système.

Les **bulles à verres** sont très fréquentées. Nous voulons les intégrer davantage dans l'environnement en les remplaçant progressivement par des "**bulles enterrées**". Le budget 2007 prévoit les crédits nécessaires à l'enterrement des bulles situées au centre d'Embourg.

Nous maintiendrons un **parc à déchets verts** en réglementant strictement son accès aux habitants de la commune. Nous proposons la création à Beaufays d'un **deuxième "parc à conteneurs"**.

AIDE AUX ASSOCIATIONS

Comme précédemment, les services communaux continueront à prendre une part active dans le **développement de la vie associative** et la création du lien social qui en résulte. Concrètement, les services seront sur le terrain pour aider les **comités de quartier**, les **clubs sportifs**, les **clubs de jeux de société**, les **associations culturelles**, les **groupements de commerçants**, les **sociétés de pensionnés** ou les **mouvements de jeunesse** dans l'animation qu'ils créent dans la commune.

Nous proposons de développer encore les accords de **partenariats** entre la Commune et les responsables de clubs et associations. Ces partenariats peuvent concerner les investissements, l'organisation d'événements, la création d'une banque de données en matière de volontaires ou encore la mise à disposition d'un logiciel de comptabilité pour les asbl et le regroupement de marchés, notamment en matière d'énergie.

PETITE ENFANCE

La question de l'**accueil de l'enfant** est une préoccupation centrale pour de nombreux jeunes parents. De l'enquête que nous avons réalisée sous la précédente législature ressortait un besoin patent de places d'accueil à Chaudfontaine que ce soit dans une structure de type "crèche" ou à domicile, par des accueillantes ou des gardiennes encadrées.

Les demandes de places d'accueil sont très nombreuses et malheureusement les structures d'accueil collectives ainsi que les accueillantes à domicile ne parviennent pas à y répondre entièrement.

En juin 2006, nous avons ouvert la **première crèche communale** à Beaufays, les **Calidoux**.

Après six mois de fonctionnement, elle est complète et les demandes de garde d'enfants ne cessent d'affluer.

Nous sommes dès lors prêts à compléter ce **service aux familles** en ouvrant un nouveau dossier de création de structure d'accueil et à diversifier l'offre d'accueil des tout-petits en étroite collaboration avec l'Office de la Naissance et de l'Enfance.

Nous allons nous inscrire dans les plans de subvention à l'infrastructure annoncés par la Région Wallonne dans l'objectif de création de nouvelles places d'accueil. Nous introduirons également un dossier dans la prochaine programmation du "Plan Cigogne" de l'O.N.E.

Nous envisageons d'ouvrir une **petite structure d'accueil de type Maison Communale d'Accueil de l'Enfance dans la vallée**. On pourra ainsi gérer les deux structures de manière globale en terme de préparation des repas, de gestion administrative, financière et médicale.

Nous voulons également créer des synergies en matière de garde d'enfants avec les institutions privées qui offrent le même service.

ENSEIGNEMENT

Soucieux de maintenir le cap sur la **maîtrise des apprentissages de base**, nous encouragerons toutefois la **diversité des projets pédagogiques** de nos écoles.

Nous ferons en sorte d'adapter les méthodes et les moyens financiers aux réalités de terrain en tenant compte de la personnalité de l'enfant et de son rythme individuel.

Au cours de cette législature, nous favoriserons au maximum **l'apprentissage des langues étrangères** grâce à la pratique d'une deuxième langue dès le plus jeune âge. Nous voulons développer un **enseignement en immersion** au moins dans une école de la commune et ce, en conformité avec les nouvelles dispositions décrétales. Nous susciterons des collaborations d'enseignants de langue néerlandaise ou anglaise.

Nous allons démarrer le chantier de rénovation et d'agrandissement de **l'école de Mehagne** ainsi que le projet d'agrandissement de celle de **Ninane**. Nous poursuivrons les démarches pour construire la salle polyvalente de Vaux-sous-Chèvremont.

La capacité de **l'accueil extra-scolaire** est bientôt saturée. Nous allons étudier des formules permettant de répondre encore mieux aux demandes répétées des parents tant en ce qui concerne les locaux que l'encadrement.

La **coordination sociale du Val** est créée. Elle regroupe autour d'un travailleur social (psychologue de formation) tous les intervenants de l'école et permet ainsi aux enseignants de se consacrer essentiellement à leur mission de pédagogue. Nous souhaitons étendre cette initiative à toutes les écoles de la commune. Il s'agit de fournir la bonne information au bon moment et les stratégies adéquates pour leur permettre de venir en aide aux enfants (et aux familles) perturbés par des difficultés sociales. Nous veillerons également à soutenir et à poursuivre les initiatives prises pour **combattre la violence à l'école** et à **prévenir les risques de délinquance et de consommation de drogue**.

En vue de renforcer la **transparence des procédures des désignations**, nous avons mis en réseau et à destination des Conseillers communaux, la liste des candidats enseignants et de leur "capital-jours".

CITOYENNETE

Chaufontaine, "la violette des stations thermales" est aussi "**Territoire de Mémoire**". Toute occasion de rappeler les règles de préservation de la démocratie y est exploitée. Le prochain objectif est la réalisation d'un petit ouvrage à l'usage des élèves de 6^{ème} primaire relatant l'histoire des faits de guerre ayant eu lieu sur le territoire de notre commune.

Nous poursuivrons notre soutien **aux associations patriotiques**.

Le **Conseil communal des Enfants**, qui a fêté son dixième anniversaire, continuera sa mission d'éducation à la citoyenneté et à la prise de responsabilités.

Il sera utilement prolongé par le Conseil communal des Jeunes.

Nous considérons que l'éducation et la participation à la vie communale peuvent considérablement influencer le devenir de notre société.

JEUNESSE

Les jeunes de notre commune ont la **chance de pouvoir disposer**, plus qu'ailleurs, **d'infrastructures scolaires, sportives et culturelles de qualité supérieure à la moyenne**. C'est une chance que tous les jeunes doivent pouvoir saisir. Quels que soient la situation familiale ou les revenus des parents.

Nous voulons développer une **politique plus participative de la jeunesse** dans son environnement communal. Nous devons donner aux jeunes la possibilité de **développer leur personnalité**, leur propre talent, **d'exprimer leurs souhaits**. Alors que le Conseil communal des Enfants fête cette année ses 10 ans de succès et d'existence, nous voulons offrir aux adolescents la possibilité de s'impliquer dans la gestion communale et de leur devenir. **Un Conseil communal des Jeunes sera créé à cet effet.**

Nous devons **mieux rencontrer les envies et les attentes des jeunes** en les écoutant et en les aidant à s'épanouir dans les activités culturelles, sportives, citoyennes, ...

La Commune de Chaudfontaine continuera à **soutenir** toutes celles et ceux qui consacrent une bonne partie de leurs loisirs à **l'épanouissement et à l'encadrement de la jeunesse**. Les stages sportifs et créatifs organisés par la Commune continueront à y contribuer eux aussi.

Nous poursuivrons nos actions destinées aux jeunes fragilisés par un contexte social, économique ou familial difficile. Avec le CPAS, nous favoriserons la création d'un **service d'Aide en Milieu Ouvert (AMO)** afin de venir en aide aux jeunes en rupture avec leur environnement social et familial grâce à des actions individuelles et collectives sur le terrain. Dans un souci de logique territoriale, l'AMO pourrait fonctionner en collaboration avec la Commune de Trooz et avec le quartier de Chênée où sont implantés plusieurs établissements scolaires fréquentés par nombre de jeunes calidifontains.

Nous maintiendrons les structures d'accueil et de rencontres pour jeunes à Beaufays, Ninane et Vaux-sous-Chèvremont. Nous en créerons une à Mehagne. Le CPAS, la Commune et le Centre de jeunes "La Petite Maison" resteront partenaires privilégiés dans le cadre des actions développées par le **Plan de Prévention et de Proximité**. Nous intensifierons nos actions en matière de prévention des drogues et assuétudes.

SENIORS

Nous continuerons à soutenir les activités des seniors calidifontains et à promouvoir de nouvelles initiatives. Nous intégrerons les besoins spécifiques des "Aînés" dans la politique communale.

Il existe 13 associations de seniors et 8 associations à caractère social subventionnées par la Commune.

Elles bénéficient toutes du soutien et de la promotion de leurs diverses actions, notamment par la présentation annuelle de leur programme, désormais associée à la présentation de l'ensemble des activités proposées par la Commune.

Un **agenda annuel** est distribué à cette occasion. Il reprend l'ensemble des activités proposées : cures de santé, voyages, minitrips, activités hebdomadaires (gymnastique, natation, Château des Thermes, ...), fêtes récurrentes telles que la fête sportive du mois de juin et la fête de Noël.

Une nouvelle enquête sera lancée dans le courant de l'année 2007 auprès des seniors calidifontains. L'objectif est de cibler mieux encore les besoins à satisfaire et d'y répondre par de nouvelles initiatives.

Dans la même optique, un **Conseil Consultatif des Seniors** sera créé.

Nous continuerons à encourager les rencontres entre les seniors par des actions menées en partenariat avec les associations locales.

Dès 2007, les seniors de plus de 55 ans pourront découvrir de nouvelles opportunités offertes à Chaudfontaine dans le cadre de son projet de **promotion de la santé pour les aînés**.

Le panel des disciplines sportives a été élargi, l'activité physique régulière étant un excellent moyen pour maintenir une bonne condition et un état de bien-être physique, mental et social. De nombreuses études ont d'ailleurs déjà démontré l'importance de l'activité physique pour lutter contre les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'ostéoporose, l'obésité etc.

Nous avons également revu l'organisation de certaines activités afin de les rendre davantage accessibles aux **personnes moins valides**.

L'agenda est conçu de manière à permettre à chacun de rester actif à sa façon selon ses choix et ses possibilités.

Les seniors auront l'occasion de pratiquer de l'exercice physique et intellectuel, d'élargir leurs connaissances et de faire des rencontres dans une ambiance décontractée et conviviale.

Nous insistons sur le fait que **les activités sont accessibles à tous**. Les difficultés financières ou sociales ne doivent en aucun cas constituer un frein à la participation. Le service social communal se tient à la disposition de tous pour tenter d'y apporter une solution.

SANTE

Nous voulons intégrer le **réseau francophone des villes "Santé" de l'OMS** (Organisation Mondiale de la Santé) afin de promouvoir de nouvelles approches des problèmes de santé publique à l'échelon local.

Nous créerons et encouragerons des initiatives visant à améliorer le bien-être de la population toutes générations confondues (favoriser l'activité physique, encourager les actions de prévention des assuétudes, promouvoir les modes de vie sains). Nous resterons le relais de **Liège Province Santé** pour l'organisation de **dépistages** réguliers.

Les informations relatives à la promotion de la santé continueront à être organisées, telles que conférences diverses, participation à la Journée Mondiale sans Tabac et informations données au personnel communal sur diverses matières (accueil des malentendants, prévention des rachialgies pour les techniciennes de surface et les ouvriers communaux ...).

HANDICAPES

Nous continuerons à accorder un soutien important aux personnes à mobilité réduite, notamment via la **Commission Handicap/Autonomie**.

Nous continuerons à mettre tout en œuvre pour favoriser **l'accès des PMR aux infrastructures** communales touristiques, culturelles et sportives.

Nous éditerons, en collaboration avec l'échevinat de l'Environnement, une carte et une brochure reprenant les sentiers de **promenades accessibles aux PMR**. Nous ferons un état des lieux complet de l'offre et de la demande locale en matière de **transports spécialisés pour PMR**.

ACTION SOCIALE

Dans l'esprit du nouveau code de la démocratie locale, **nous organiserons la coordination et favoriserons les synergies entre le service des Affaires sociales de la Commune et le Centre Public d'Action Sociale**.

Le Collège communal intègre maintenant dans ce but le Président du CPAS. Chaque année, une réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale sera organisée. Cette réunion aura pour objet la présentation des différentes synergies et les économies d'échelles existantes ou à développer entre les deux entités.

Nous voulons que chaque habitant de Chaudfontaine puisse mener une vie conforme à la dignité humaine. Le CPAS et la Commune poursuivront de nombreuses actions qui vont bien au-delà de la gestion minimale de la pauvreté. La mission du CPAS ne se limite plus à fournir une aide financière via le Revenu d'Insertion Sociale (RIS) par défaut d'allocation de chômage.

Nous voulons viser le **retour à l'autonomie et l'insertion socioprofessionnelle**, sortir les bénéficiaires du RIS et de l'action sociale pour les conduire vers un emploi relevant du secteur marchand.

Notre CPAS, en collaboration avec les CPAS de Fléron et de Beyne-Heusay, participera au **Plan Stratégique Inclusion Sociale** de la Région Wallonne. Un agent à temps plein, actif dans les trois CPAS, mettra en œuvre une méthodologie basée sur la **recherche accompagnée d'emploi** ou le coaching.

Des services de qualité seront proposés pour venir en aide aux personnes isolées, malades ou en perte d'autonomie afin qu'elles puissent continuer à vivre dignement dans leur habitation.

Le CPAS continuera à développer le service de repas à domicile, le service de proximité et le service d'aides familiales et sanitaires.

Nous développerons les **partenariats avec les associations privées** qui poursuivent des buts sociaux communs, par exemple la Croix-Rouge de Chaudfontaine, Vivre à Domicile, ou les asbl situées à Beaufays : Chaudfontaine Services, ACLE, Chaudfontaine Santé.

Les **permanences sociales** organisées dans les différents quartiers de la commune seront poursuivies avec un accès direct aux services fédéraux et régionaux, notamment par internet.

Nous aiderons la **Régie de Quartier** à réaliser son projet de jardins communautaires dans la Cité de Vaux-sous-Chèvremont. A Ninane, le **Quartier de Vie** continuera à se développer en partenariat avec toutes les forces vives locales.

TOURISME ET THERMALISME

L'**eau thermale** est une ressource naturelle exceptionnelle pour Chaudfontaine. D'une qualité unique en Europe, elle est un élément essentiel du développement économique et touristique de notre commune.

Lors de la législature 2001-2006, l'objectif déclaré était d'augmenter l'attractivité de Chaudfontaine en éradiquant les chancres du passé et en augmentant l'offre de services et d'infrastructures touristiques. L'objectif a été atteint :

- Le **Château des Thermes** est en plein essor. Un hôtel de sept chambres a ouvert en 2004 et de nouvelles cabines de soins ont été construites. Un nouvel investissement privé va permettre la construction d'un nouvel hôtel de 35 chambres, de salles de séminaires, une piscine couverte et d'un centre de chirurgie esthétique au niveau du Château des Thermes
- **Source O Rama** est le fruit d'une première collaboration approfondie entre la Commune et l'entreprise "Sources Chaudfontaine". Cet outil vise la mise en valeur de l'eau thermale et offre un site intéressant pour l'organisation d'événements
- Chaudfontaine redevient progressivement le centre **d'événements sportifs, culturels, festifs et scientifiques**

Plus que jamais, Chaudfontaine doit se positionner en tant que **pôle "nature"** le plus proche de Liège. Nous sommes partie intégrante de l'Euregio qui regroupe Allemands, Néerlandais et Belges. Nous avons la chance de disposer de tous les atouts pour attirer ce public, dans le respect du bien-être des Calidifontains. Sur cette base, il convient maintenant de **développer un concept touristique global** à partir des infrastructures existantes qui permettra de valoriser de manière optimale notre potentiel touristique.

Les outils touristiques, culturels et sportifs (Chaudfontaine Promotion, Royal Syndicat d'Initiative, Foyer Culturel et Chaudfontaine Sport) seront rationalisés de manière à optimiser leur fonctionnement et à éviter les doubles emplois.

Chaudfontaine Promotion assumera le rôle **coupole des outils touristiques**. C'est en son sein que seront prises les décisions stratégiques en matière d'infrastructures touristiques à réaliser, d'organisation d'événements et de campagnes de promotions communes.

Afin de réaliser des économies d'échelle et d'organiser une offre cohérente coordonnée, nous installerons le comptoir d'information du Syndicat d'Initiative à Source O Rama.

Cette formule permettra une gestion du personnel plus efficace et plus harmonieuse : tous les membres du personnel seront affectés à la réalisation des tâches définies par le Comité de Direction de Chaudfontaine Promotion.

Cette spécialisation permettra également d'envisager plusieurs dossiers de front. Par exemple, le développement plus important d'activités événementielles à travers Source O Rama pourrait ainsi s'accompagner d'aménagements touristiques portés par le RSI (Royal Syndicat d'Initiative).

Elle permettra de développer une **politique événementielle coordonnée**, donnant ainsi encore plus d'ampleur aux événements déjà existants tout en permettant la création de nouvelles manifestations.

La coupole ainsi envisagée à Chaudfontaine Promotion permettra aussi d'élargir le périmètre des outils concernés par l'organisation d'événements. Le Foyer Culturel et Chaudfontaine Sport seront ainsi associés à la définition du programme événementiel de Chaudfontaine.

Sur cette base, la coordination générale sera confiée à Chaudfontaine Promotion. Le RSI, quant à lui, sera spécialisé dans le développement de petites infrastructures touristiques permettant de renforcer l'offre touristique de Chaudfontaine et dans la réalisation des aménagements liés à l'inscription de Chaudfontaine dans le réseau Cittaslow.

Un **plan pluriannuel d'aménagements touristiques** sera arrêté. Il s'agit de définir les infrastructures à réaliser afin de compléter le maillage touristique de Chaudfontaine et d'adopter un calendrier des travaux s'étalant sur l'ensemble de la législature.

L'offre touristique sera complétée dans le périmètre thermal. Un espace attirant et accueillant pour le public sera créé dans le Parc des Sources, proche de Source O Rama.

Le chemin reliant le Casino et le Château des Thermes sera éclairé et aménagé afin d'être rendu accessible aux personnes à mobilité réduite.

La création de chambres d'hôtes sera également soutenue.

Source O Rama doit être intégré dans différents packages avec le Casino, Fort Adventure, le Château des Thermes, le secteur HORECA, les activités sportives telles que les balades pédestres et cyclistes et d'autres sites touristiques situés dans les communes voisines.

Chaudfontaine Promotion deviendra le réel **opérateur touristique local** assurant la proposition et la vente de packages touristiques offrant un jour, un court ou un long séjour aux différents visiteurs tels que seniors, écoles, entreprises et touristes. Cette proposition sera faite en Province de Liège, en Wallonie, en Belgique et à l'étranger.

Nous continuerons à bénéficier de la présence de la **Maison du Tourisme des Thermes et Coteaux**. Elle restera une vitrine locale en matière d'accueil touristique, de promotion de toutes les activités touristiques, culturelles et sportives des différentes communes du ressort, par le biais de brochures, agenda, brochures d'appel, site Internet, spots radio et informations journalistiques.

Elle assure la présence de Chaudfontaine à de nombreuses foires et salons nationaux et internationaux et nous offre la possibilité d'ouvrir la saison touristique avec un événement devenu récurrent. Il s'agit des **Journées Thermales**, devenues **Aqualines**, véritable salon des plaisirs touristiques calidifontains destinés à toutes les catégories d'âge. Ce type d'événement, fruit d'un partenariat public/privé, gratuit, accessible à tous sera poursuivi et encouragé.

Nous encouragerons l'**organisation de congrès** scientifiques, médicaux et de séminaires divers à Chaudfontaine-Sources.

Le tourisme familial d'un jour ou de séjour sera davantage encouragé.

La jonction avec la ligne 38 permet déjà de magnifiques possibilités de balades cyclistes familiales. Nous poursuivrons cette liaison le long de la Vesdre.

Les événements récurrents tels que les balades familiales pédestres et cyclistes, le Classic Car Meeting, les jumpings etc., portant haut la renommée de Chaudfontaine, seront maintenus. Dès 2007 d'ailleurs, nous accueillerons à nouveau l'émission d'Adrien Joveneau, le "**Beau Vélo de Ravel**" sur un parcours préparé par la Maison du Tourisme des Thermes et Coteaux.

ECONOMIE ET EMPLOI

La dynamique économique de notre commune n'est plus à démontrer. **Le tissu économique local y est varié et dense**. A côté de **grandes entreprises** implantées de longues dates sur notre territoire, nombreuses sont les **PME** qui ont choisi de se développer à Chaudfontaine. Se développant au sein d'une **commune verte et proche des axes autoroutiers**, elles y apprécient la qualité du cadre de travail et son accessibilité, au cœur d'entités aux commerces modernes et variés.

C'est une chance pour l'emploi local et pour l'image de marque de la commune. Nous devons **maintenir les contacts privilégiés et les relations de confiance** que la taille de notre commune permet d'établir avec les acteurs économiques de Chaudfontaine.

Le **dialogue permanent** avec les **associations de commerçants** et les commerçants individuellement doit également permettre le **développement harmonieux de l'économie locale**. Afin d'encourager l'activité économique sur le territoire de la commune, nous permettrons aux commerçants de Chaudfontaine de diffuser une fois par an une publicité qui ne soit pas soumise à la taxe sur les folders.

En collaboration avec la **Maison de l'Emploi**, nous créerons une "**Journée de l'Emploi calidifontain**" en mettant en présence les demandeurs d'emploi et les employeurs locaux et régionaux avec le concours de la tutelle régionale de l'Economie et de l'Emploi.

Les aides à l'emploi, à l'exportation, à l'investissement sont multiples. Le Service de l'Economie est un des acteurs de la **simplification des démarches** souvent longues et lourdes que doivent souvent entreprendre les indépendants et PME au cours de leur évolution. Nous entendons pouvoir servir d'interlocuteur et d'intermédiaire lorsque le besoin s'en fait sentir.

Dans le cadre de l'**Agence Locale pour l'Emploi**, nous poursuivrons le développement du système des **Titres-Services** qui permet de créer de véritables emplois et de fournir des aides précieuses aux habitants à des conditions financières avantageuses.

CULTURE

L'importance de l'offre culturelle chaudfontaine démontre **l'activité et la créativité de notre Foyer Culturel**. Le "parcours d'artistes", les "Coups de pouce à la culture", les "Rendez-vous des artistes", les voyages culturels, ... sont devenus et resteront des **activités récurrentes du calendrier culturel de Chaudfontaine**.

Nous devons poursuivre notre **effort de créativité pour inscrire de nouveaux rendez-vous culturels** touchant un plus large public au sein et au-delà du territoire communal. En prémices à la mise sur pied d'un **Festival du Bien-Etre**, nous lancerons dès cette année un **week-end musical** au concept original, associant concerts variés de **musique classique, de jazz et de variété**, à la découverte de lieux privés et publics de notre commune. Ce nouveau rendez-vous culturel s'inscrit dans notre volonté d'intégrer Chaudfontaine dans le réseau Cittaslow.

Chacun doit pouvoir participer et s'intéresser à nos manifestations culturelles. Une **meilleure information relative au programme culturel** sera assurée. Trop de gens ignorent encore les activités culturelles développées dans leur propre commune.

L'offre doit être diversifiée pour intéresser de nouveaux publics. Nous veillerons à intégrer des manifestations plus orientées vers la jeunesse. **L'organisation de grandes manifestations** (concerts, expositions, ...) sera également **privilégiée**. **Source O Rama** et son esplanade constituent un **ensemble particulièrement bien adapté** pour les organisateurs de ce type d'événement.

Nous renforcerons la politique culturelle chaudfontaine par une **collaboration intensifiée entre les Services de la Culture et du Tourisme**. Nos démarches seront d'autant plus pertinentes et donc suivies. **Le Service de la Culture peut contribuer au développement de l'offre touristique de Chaudfontaine** en organisant des expositions sur le thème de l'eau s'intégrant dans le projet Source O Rama.

Une réflexion approfondie sur l'adaptation aux normes techniques et scéniques actuelles **sera entreprise dans la salle du Casino** afin de pouvoir y **accueillir à nouveau des spectacles** locaux et des tournées d'artistes et humoristes traditionnellement à l'affiche dans les cités thermales.

Le centre d'information et de documentation d'histoire locale sera prochainement et plus confortablement accessible au nouvel échevinat de la Culture, totalement rénové et installé avenue des Thermes à Chaudfontaine-Sources.

BIBLIOTHEQUES

Après l'ouverture de la nouvelle **bibliothèque filiale de Beaufays** en 2000, la Commune de Chaudfontaine a profité d'une promotion immobilière pour construire une nouvelle **bibliothèque-pivot à Embourg** et a obtenu la reconnaissance du réseau de lecture publique par la Communauté Française.

Une nouvelle bibliothèque filiale sera prochainement inaugurée à **Vaux-sous-Chèvremont**. Celle-ci, située dans l'ancienne *école des filles*, occupera deux anciennes classes spacieuses et contiguës qui ont fait l'objet d'une rénovation.

En outre, le réseau de lecture publique à Chaudfontaine comprend encore deux filiales, l'une à **Chaudfontaine-Sources** et l'autre à **Ninane** ainsi que la petite bibliothèque intégrée dans l'école de **Mehagne**.

Dans l'avenir, les locaux occupés par la filiale de Ninane dans l'école seront réaménagés dès qu'une nouvelle extension scolaire aura été construite à proximité immédiate.

A terme, la bibliothèque de Chaudfontaine-Sources, située dans les nouveaux locaux de l'échevinat de la Culture et des Sports, sera reconvertie en intégrant le **Centre d'Information et de Documentation** (CID) de Chaudfontaine. Celui-ci accumule tous les documents relatifs à l'histoire locale et la bibliothèque future se spécialisera dans cette orientation.

Les **partenariats avec le Foyer Culturel, les écoles, la crèche et le monde associatif** seront encouragés. Ils visent l'organisation de nombreuses activités favorisant la découverte, l'apprentissage et la passion de la lecture : heure du conte prénatale, heure du conte pour les bébés, heure du conte pour les enfants, "petite fureur", séance "dédicaces", expositions, rencontres avec des écrivains ... Ils concernent aussi les adolescents avec des ateliers d'écriture.

Afin d'**accroître la fréquentation des bibliothèques**, nous organiserons :

- **la gratuité des prêts de livres pour les jeunes (de 0 à 18 ans) et pour les seniors (>65 ans)** tout en augmentant la rotation des livres (durée de prêt raccourcie)
- des manifestations centrées sur la langue française et sur les différents genres littéraires
- la promotion du catalogue des bibliothèques en ligne et la publication de la liste des ouvrages les plus demandés ainsi que de la liste des dernières acquisitions sur le site internet et dans chaque "Vivre à Chaudfontaine"
- la collaboration du réseau de Chaudfontaine avec la nouvelle bibliothèque provinciale des Chiroux et les nouveaux services mis en place (prêt inter-bibliothèques)

- l'installation dans chaque bibliothèque, d'une liste bien visible des "coups de cœur" avec une notice explicative (résumé, auteur, ...) établie par les bibliothécaires en collaboration avec les lecteurs passionnés.

Nous créerons très prochainement une **ludothèque**.

La renommée du **Centre de Paralittératures et du Cinéma** de Chaudfontaine (Centre International Stanislas André Steeman de la Communauté Française) dépasse aujourd'hui le cadre communal, provincial et même régional ce qui a permis son déménagement à Beaufays avec l'aide de la Communauté Française. Une convention 2003-2005, prolongée par un avenant pour 2006 a permis d'obtenir chaque année une subvention de 117.450 €.

La renégociation d'une nouvelle convention triennale est en cours. Il en résultera une évolution des orientations du Centre dans le sens d'une mission de conservation, d'expertise et de service au bénéfice des différentes institutions de la Communauté Française et, en particulier, de l'ensemble des bibliothèques de la lecture publique. Il doit devenir à terme le lieu de référence spécialisé dans les littératures de genre et le cinéma "ouvert à tous". Il doit assurer la diffusion de ses richesses matérielles et intellectuelles.

Cette réorientation de la vocation première du Centre entraînera l'abandon des colloques ,organisés à l'intention de spécialistes, au profit de conférences, expositions et séminaires destinés au grand public et d'une visibilité accrue du Centre, en communauté Wallonie-Bruxelles et à l'étranger.

L'ensemble de ces activités permet à la Commune de Chaudfontaine de posséder un réseau de bibliothèques unique en Wallonie et de créer, dans le cadre d'un partenariat avec Chaudfontaine Promotion, un **événement "livres" annuel** à Chaudfontaine à partir de 2008.

SPORT

Notre commune bénéficie d'une offre sportive large et très diversifiée. On y pratique tous les sports traditionnels, mais aussi des disciplines plus pointues et recherchées. Plus de 80 clubs sportifs occupent les infrastructures sportives de notre commune.

Ce sont plus de 8.000 personnes qui fréquentent ces implantations sportives diverses pour pratiquer leur sport.

Nous assurerons l'entretien, la maintenance et la meilleure adéquation possible de nos infrastructures aux besoins évolutifs des sportifs de Chaudfontaine. Le Service des Sports et le Service des Travaux publics assureront cette tâche par une coordination et une concertation accrues de leurs actions.

Au-delà des travaux d'entretien traditionnels et ponctuels des infrastructures (retravaux des lignes de jeux, toitures, électricité, tontes des pelouses, ...), un programme d'investissements sera établi et réalisé dans toutes les infrastructures sportives communales. Ce programme fera l'objet d'une planification concertée avec les clubs.

L'ensemble de nos infrastructures fera l'objet d'une réflexion sur une gestion optimale des dépenses énergétiques. Les **contrats de maintenance** seront réexaminés afin de correspondre à l'évolution de l'utilisation des complexes sportifs.

Chaufontaine dispose de **deux piscines communales** qui méritent d'être valorisées. Les sites d'Embourg et de Chaufontaine feront l'objet d'une réflexion portant sur une meilleure adéquation entre l'infrastructure et les attentes de ses utilisateurs. Sans exclure les habitués de chaque piscine, Embourg sera plus orienté vers la pratique de la natation sportive et Chaufontaine vers la détente, le loisir et la mise en forme.

Le sport est un facteur de bien-être qui doit permettre à chacun de s'épanouir pleinement et à tout âge. La **promotion du sport pour tous** (chèques sport), le **sport à l'école** dès le plus jeune âge, l'accessibilité à des modules adaptés aux **seniors** feront l'objet d'une attention concertée du Collège communal.

L'échevinat des Sports, en étroite collaboration avec l'asbl Chaufontaine Sport, doit retrouver une place centrale dans l'organisation de l'offre sportive de la commune. Ecoute, accessibilité, relais intra et supra communaux soutiendront la politique communale dans ce domaine.

Une aide accrue sera accordée à la **politique de formation des jeunes** déjà très structurée à Chaufontaine. La création d'un **Centre Sportif Local**, subventionné par la Communauté Française, nous permettra de mieux coordonner l'animation sportive communale et de créer une nouvelle dynamique dans ce domaine.

Les clubs sportifs de notre commune sont nombreux, mais se connaissent peu et sont parfois méconnus du public. Une **grande manifestation sportive annuelle**, réunissant l'ensemble de l'offre communale, sera créée pour favoriser les échanges et sensibiliser la population à la pratique du sport.

Le soutien logistique et l'assistance des clubs dans leurs événements seront renforcés.

Enfin, la participation de Chaufontaine à de **grands événements sportifs** contribuant à la qualité de son image de marque sera maintenue et développée (Tour de Wallonie, Grand Prix de Wallonie, Jumping, ...).

FINANCES - BUDGET - FISCALITE

De nombreux éléments extérieurs pèsent sur les budgets communaux et toutes les communes sont confrontées à de nouveaux défis financiers :

- la libéralisation du marché de l'énergie : perte de dividendes dès 2006 mais avec une amplification du phénomène en 2008 (dividendes de 2007), augmentation du coût net de l'énergie, prix du pétrole, support du coût réel de la consommation et de l'entretien de l'éclairage public, ...
- l'évolution trop lente du Fonds des Communes, en comparaison de l'inflation et de l'accroissement des charges imposées aux communes et l'inadéquation persistante des critères de calcul qui dépendent uniquement de l'impôt des personnes physiques sans référence au précompte immobilier

- la perte de revenus liées aux exonérations des taxes sur la force motrice et sur le précompte immobilier décidées dans le Plan Marshall sans compensation pour les communes
- l'accroissement de la technicité des dossiers qui impose l'engagement de fonctionnaires de plus en plus qualifiés
- l'augmentation des pécules de vacances
- les obligations nouvelles imposées aux communes
- l'augmentation des taux d'intérêts et de l'index ABEX (construction).

La plupart des Communes procèdent à une augmentation des impôts communaux. Chaudfontaine s'attachera à rester la Commune de l'arrondissement pratiquant à la fois les taux les plus bas pour l'impôt des personnes physiques et pour le précompte immobilier.

Certaines communes présentent un budget en déficit au point parfois d'accepter de perdre leur autonomie. Nous faisons le choix de l'équilibre budgétaire. Nous voulons, en effet, sauvegarder l'avenir, notre autonomie et notre capacité de développer de nouvelles politiques.

Nous faisons aussi le choix de la transparence. Nous présenterons, chaque année, un budget vérité sans sous-estimations des dépenses ni surestimations des recettes.

Nous maintiendrons une trésorerie saine. Nous continuerons à financer les investissements à court terme par prélèvements, sans emprunt.

Nous préserverons la situation favorable de Chaudfontaine en matière de fiscalité. Chaudfontaine restera une des communes les moins taxées de Wallonie.

Pour maintenir ce statut privilégié, nous poursuivrons le strict contrôle :

- des dépenses de fonctionnement en limitant les crédits budgétaires au strict nécessaire quitte à les adapter en cours d'année de manière à toujours rencontrer les besoins réels quand ils apparaissent
- du volume d'investissement de manière à conserver une charge de dette compatible avec des taux d'impositions bas et à limiter les frais de fonctionnement récurrents qui en résultent.

De plus, comme par le passé, nous veillerons à développer des projets innovants ou spécifiques et à solliciter les pouvoirs subsidiaires pour assurer leur financement.

Nous veillerons à garantir le **contrôle permanent des organismes financés par la Commune** de manière à maîtriser les coûts futurs et à réaliser des économies chaque fois que cela sera possible, par exemple, en intégrant mieux les services sociaux et le CPAS et en installant une structure de gestion comptable unique, transversale et transparente de tous les organismes paracommunaux. Celle-ci sera aussi mise à disposition des associations et asbl de Chaudfontaine qui le souhaiteront.

Nous nous engageons aussi à mener une action constante et soutenue pour gérer le changement et défendre les intérêts de Chaudfontaine à tous les niveaux de pouvoirs notamment lors de la réforme du Fonds des Communes, des services de secours, des pensions du personnel contractuel ou, à l'occasion, de l'élaboration du Plan wallon des Déchets.

Une gestion dynamique des finances communales implique l'utilisation de méthodes modernes et évolutives : emprunts communaux, régie communale autonome, conventions de trésorerie, partenariats public-privé et/ou tiers investisseur de manière à limiter les charges d'investissement à supporter par les habitants ...

Par l'application systématique de l'ensemble de ces moyens et méthodes, nous parviendrons à maintenir le statut fiscal privilégié des habitants de Chaudfontaine.

MODERNITE

La "modernité" d'une commune se mesure à sa capacité d'intégrer les idées novatrices et les progrès technologiques pour l'amélioration de la qualité des services offerts à la population.

Chaque habitant est en droit de recevoir de l'Administration communale une information de qualité et des services rapides et performants dans tous les domaines. Nous avons tenus à introduire l'**esprit d'entreprise** et la **culture du résultat** au sein de l'Administration communale. Nous poursuivrons dans cette voie.

Nous proposons d'étendre encore les **horaires d'ouverture de l'Administration communale**.

Sur le plan de l'information des habitants, le site **internet interactif** assurera quatre missions essentielles :

- la diffusion de toutes les informations liées à l'actualité communale
- la mise à disposition permanente de toutes informations d'intérêt général
- la vitrine touristique de Chaudfontaine et des liens directs vers les sites de Source O Rama, de la Maison du Tourisme, de Sources Chaudfontaine et du Château des Thermes
- l'accès des habitants vers les autres administrations et services, publics ou privés.

En particulier, il gèrera un **agenda commun à tous les services communaux**.

Un accès en ligne sécurisé sera créé pour les associations et les écoles afin de faciliter la mise à jour de leurs informations.

Le nouveau site internet de Chaudfontaine a été développé pour faire bénéficier les habitants des avantages de la libéralisation de la signature électronique et notamment pour étendre, dès maintenant, le nombre de documents et formalités directement disponibles par internet de manière à **simplifier les procédures administratives**. La mise en oeuvre de procédures d'authentification et de certification, couplées avec un paiement électronique, ouvre la perspective de délivrer la plupart des documents directement par internet dans un délai très court grâce à l'identification certaine de l'interlocuteur.

De manière à permettre à chacun de pouvoir bénéficier des nouvelles technologies de l'information et de la communication, en concertation avec le CPAS et l'échevinat des Affaires sociales, des **formations à internet et aux logiciels conventionnels** seront organisées.

Pour ceux qui souhaitent utiliser des moyens plus traditionnels tels que le guichet physique, le courrier normal, voire la téléphonie ou les SMS, le relais vers le service compétent et le traitement de leur demande seront directement mis en oeuvre au départ de l'Administration communale.

La Commune sera joignable par lettre, courrier électronique, fax, SMS, message vocal ou appel téléphonique, pendant et en dehors des heures de bureau, grâce à la nouvelle téléphonie sur internet.

Inversement, en cas de problème majeur survenant dans la commune, chaque habitant pourra choisir d'être directement informé par courrier électronique, par SMS, par message vocal ou par fax.

Chaudfontaine a la vocation d'être commune pilote en matière de simplification administrative et le Collège prend l'engagement de relever les défis des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour **faire de Chaudfontaine une commune modèle en Europe**. Dans ces matières novatrices, la recherche de subsides sera poursuivie et l'intégration de la Commune de Chaudfontaine dans des projets européens sera tentée.

La Commune de Chaudfontaine sera ouverte à toute expérience d'évaluation externe telles qu'elles sont couramment réalisées en France, en Angleterre ou en Allemagne.

Pour mener à bien l'ensemble de la gestion communale, il nous faut pouvoir compter sur un personnel communal efficace et compétent. C'est le cas à Chaudfontaine. La politique du personnel mise en place ces dernières années donne de très bons résultats. L'encouragement à suivre des formations, la gestion souple du temps de travail et la politique de nominations statutaires des agents seront poursuivis.

INFORMATION

Informer, faire savoir, renseigner, rendre compte, font partie de nos **devoirs à l'égard de la population**. Notre Commune a, de longue date, intégré ces priorités à la satisfaction de tous.

Les techniques de communication évoluent. Nous devons nous y adapter.

Le **bulletin** communal "Vivre à Chaudfontaine", assure un lien de communication indispensable entre la Commune et ses habitants. Nous **poursuivons son développement** en le transformant progressivement en **magazine** communal.

Des portraits de personnalités locales du monde de la culture, des sports, de l'entreprise, des dossiers thématiques, des infos pratiques, des articles courts, l'introduction de la quadrichromie, un "lifting" graphique, une nouvelle structuration des rubriques permettront cette adaptation en vue d'assurer une **lecture plus agréable et un intérêt accru** pour tous les Calidifontains et Calidifontaines.

Trop d'infos tue l'info. Nous choisirons le **support** (VAC ou site internet) **le plus adapté** aux sujets traités pour **rendre ainsi l'information plus claire et plus lisible**.

Cette réorganisation progressive du VAC devrait permettre de réduire le nombre de pages et de progressivement **porter de 4 à 6 le nombre de parutions annuelles** de manière à diffuser une information qui colle mieux à l'événement sans en augmenter le coût.

Notre commune est connue à travers le monde pour ses eaux thermales. Nous pouvons en être fiers et mieux en exploiter l'opportunité. Nous veillerons dans cet esprit à uniformiser l'image de marque de notre commune. **Une nouvelle charte graphique moderne** et représentative de la notoriété et de la qualité de vie dont nous bénéficions **sera créée pour la ville de Chaudfontaine et les diverses asbl communales** (Foyer Culturel, Syndicat d'Initiative, Chaudfontaine Promotion, Chaudfontaine Sport). Chacun pourra ainsi plus facilement s'identifier à sa commune et être fier d'y vivre.

Nous continuerons à apporter notre **soutien aux initiatives** des clubs, groupes et associations locales en contribuant à la **bonne information et à la diffusion de chacune d'elles**.

Le Mémento communal, déjà diffusé il y a un an sous une forme pratique de fiches "jetables", **sera remis à jour** et expédié régulièrement en même temps que le VAC. Chacun disposera ainsi d'un classeur pratique contenant les dernières informations citoyennes indispensables.

.....

Le plaisir de vivre à Chaudfontaine, la qualité de vie qui s'y développe, le **bien-être** et la **sécurité** que nous y trouvons nous motivent et sont nos objectifs permanents.

Nous avons de l'ambition pour notre commune.

Nous désirons que chacun soit heureux de vivre à Chaudfontaine.

Daniel BACQUELAINE
Député-Bourgmestre

Roger SOBRY
Premier Echevin, en charge des Finances,
du Budget, des Nouvelles Technologies,
de l'Energie et des Bibliothèques

Philippe LABALUE
Echevin de la Santé, des Affaires sociales,
du Tourisme et du Thermalisme

Hubert L'HERMITTE
Echevin des Travaux publics, de la Propreté
et des Plantations

Marie-Paule LHOEST-GAUTHIER
Echevin de l'Aménagement du Territoire,
de l'Environnement, de l'Agriculture
et du Logement

Francine LEGRAND-BRISCO
Echevin de l'Education, de l'Enfance
et de la Citoyenneté

Laurent BURTON
Echevin des Sports, de la Culture,
de la Jeunesse, de l'Economie et de
l'Information

Eric JANSSENS
Président du CPAS